



# ACENAS *communication*

Le bulletin d'informations des riverains de l'aéroport de Lyon-St Exupéry

1er trimestre 2010

No 32

## Tous nos vœux pour une excellente année 2010

### Dans ce numéro :

L'insonorisation de nos habitations page 2

Le bruit et ses effets sur notre santé Page 2

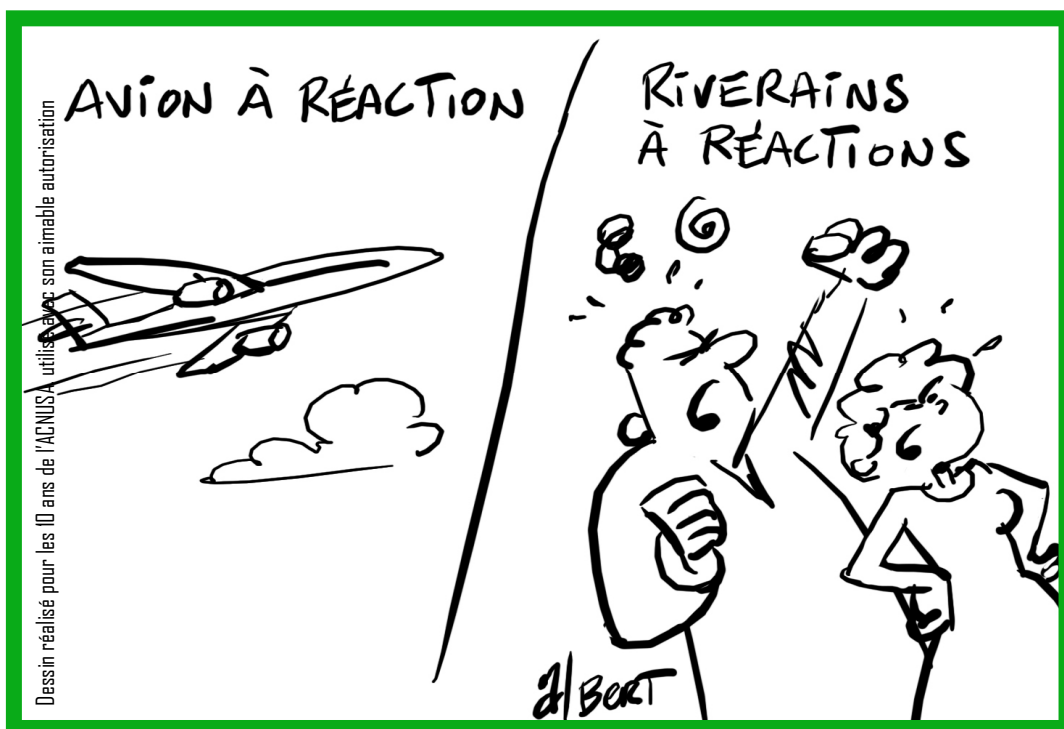
Le Sommet de Copenhague 2009 Page 3

Plaintes auprès du médiateur de l'aéroport Page 3

La parole est à nos lecteurs Page 3

Organisation de l'ACENAS en 2010 Page 4

Bulletin d'adhésion Page 4



Dessin réalisé pour les 10 ans de l'ACNUSA, utilisé avec son aimable autorisation

Notre carte de vœux 2010 envoyée à plus de 500 personnes du monde politique régional et national

Depuis la création de l'ACENAS, nous affirmons que l'aéroport Lyon St Exupéry n'a qu'une vocation euro-régionale et que son extension n'est pas justifiée par rapport à sa zone de chalandise. Le 3ème échec de la liaison Lyon-New York est un exemple flagrant.

Des avancées ont pu être obtenues avec des engagements de l'aéroport pour réduire ses impacts sur l'environnement et une instance officielle de surveillance des nuisances aéroportuaires (ACNUSA). Il reste toutefois encore du chemin à parcourir pour obtenir l'annulation du projet d'extension et l'interdiction des vols de nuit.

Avec une progression de l'ordre de 38% pour Easyjet, l'aéroport mise actuellement sur le développement des compagnies « low-cost » pour compenser les effets de la crise économique.

En 2010, l'ACENAS compte poursuivre son action, "rester très vigilants et se montrer toujours aussi présents et volontaires" afin de constituer un contrepoids efficace contre les excès de l'aéroport.

Ensemble, nous y parviendrons !

**Evelyne LAVEZZARI, Présidente**

## Insonorisation de nos habitations.

L'aéroport de Lyon St-Exupéry vient d'annoncer des mesures en faveur de l'aide à l'insonorisation des riverains.

En tant qu'association de défense des riverains, l'ACENAS ne peut qu'être favorable à des aides financières pour l'isolation phonique des habitations. Néanmoins, il est important de souligner que depuis des années, la réglementation reste très limitative : seules les constructions très proches de l'aéroport et sous le couloir aérien actuel (plan de gêne sonore) peuvent en bénéficier. Une majorité de personnes qui subissent déjà les nuisances sonores ne sont donc pas éligibles.

D'autre part, l'insonorisation ne suffit pas à régler le problème : il est légitime de vouloir ouvrir ses

fenêtres ou profiter des espaces extérieurs. C'est d'autant plus vrai pour les enfants. Des études



scientifiques démontrent que la qualité de l'apprentissage est dégradée lorsque les écoles sont situées dans une zone aéroportuaire avec des nuisances sonores élevées.

En aucun cas, une isolation phonique ne pourra nous faire accepter le projet

d'extension à 4 pistes de l'aéroport et une intensification des nuisances. Le 3ème échec de la liaison Lyon-New York démontre une nouvelle fois que l'aéroport lyonnais a une vocation euro-régionale et que ses ambitions intercontinentales sont totalement démesurées au même titre que son projet d'agrandissement.

En tant que citoyens, nous exigeons le respect de la Charte de l'Environnement votée par le Parlement le 1 mars 2005 qui stipule dans son article premier : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé* ».

Pour plus de détails, consultez le site internet de l'aéroport : [www.lyon.aeroport.fr](http://www.lyon.aeroport.fr)

rubrique les aéroports de Lyon, développement durable, gérer les nuisances sonores

OU appelez le service d'aide à l'insonorisation au 04 72 22 48 87.

## Le bruit et ses effets sur notre santé.

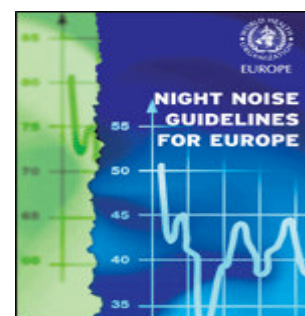
L'Organisation mondiale de la santé a présenté début octobre des recommandations pour la protection de la santé contre les nuisances sonores nocturnes. Un Européen sur cinq serait régulièrement exposé, la nuit, à des niveaux sonores qui pourraient être très nocifs pour la santé.

Études récentes à l'appui, les données recueillies par l'OMS,

placent le bruit des avions aux premières heures du matin au premier rang des situations sonores nocives pour l'augmentation du rythme cardiaque. En terme de vulnérabilité, les enfants, qui passent plus de temps au lit que les adultes, sont davantage exposés au bruit nocturne; de même, les études font état d'une plus grande sensibilité aux perturbations

chez les personnes souffrant de maladies chroniques et les personnes âgées.

(source CIDB 10/2009)



Pour plus de détails, consulter le site internet du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB):

<http://www.bruit.fr/FR/info/Actualites/de/la/gestion/des/nuisances/sonores/1680/12>

## Sommet de Copenhague 2009.

*Tous les États sont au moins d'accord pour tirer la sonnette d'alarme et personne ne nie qu'un changement de nos comportements est nécessaire.*

L'avion est le mode de transport, en émission de CO2, le plus polluant par voyageur et par kilomètre parcouru. De 1990 à 2002, les émissions de CO2 du monde ont augmenté de 15%, pendant que celles du transport aérien ont augmenté d'environ 30%, soit deux fois



plus vite! Il y a aussi la pollution de l'air, qui reste significative autour des grands aéroports, et les problèmes d'eau (où vont les hydrocarbures et produits de dégivrage entraînés par les pluies

tombant sur les plateformes?). Sans oublier la pollution de la circulation automobile induite par le transport aérien (le bruit et la pollution des autoroutes d'accès sont parfois aussi importants que ceux des avions).

*De toute évidence, lutte contre le changement climatique et transport aérien généralisé sont incompatibles. Peut-on raisonnablement vouloir lutter contre l'effet de serre et en même temps permettre l'augmentation du trafic aérien par le développement des infrastructures aéroportuaires?.*

## Vous êtes gênés par les survols ?.

Passez un e-mail à : [frederic.launay@lyon.aeroport.fr](mailto:frederic.launay@lyon.aeroport.fr)

(avec copie à [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr) pour un bilan annuel transmis à l'ACNUSA).  
ou téléphonez au numéro : 04.72.22.76.72

Le nombre de plaintes des riverains est utilisé par l'aéroport pour démontrer sa bonne gestion avec les riverains. Ne nous répons évasives et à déposer des plaintes. plaintes des riverains que nous commence à étaler le trafic et nuisances est réelle (même si



laissons pas berner par les lénifiantes du médiateur, continuons Actuellement et d'après les recevons, il semble que l'aéroport les nuisances. L'augmentation des elles sont diluées).

Alors ne faisons pas leur jeu, persévérons !.

## Riverains à réactions : nous vous donnons la parole !.



A partir du prochain bulletin, nous vous proposons d'exposer dans ces colonnes, vos préoccupations, vos commentaires, vos réflexions sur le thème des nuisances aériennes, de la pollution, de l'activité de l'aéroport...

Alors à vos plumes !

Vous pouvez nous envoyer votre courrier à l'adresse suivante :  
**ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX**  
**38540 HEYRIEUX**  
ou par email : [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)

### MESSAGE

#### PERSONNEL :

Nous souhaitons un bon rétablissement à Roger, de l'antenne Acenas de Thil.

## Le bulletin d'informations des riverains de l'aéroport de Lyon-St Exupéry

Association Contre  
l'Extension et les Nuisances  
de l'Aéroport de  
Lyon -St Exupéry  
MAIRIE D'Heyrieux  
38540 HEYRIEUX

L'association est composée uniquement de bénévoles avec un bureau de 12 personnes et un conseil d'administration de 35 membres. Les adhésions sont proposées à tous les habitants et permettent de financer des actions en justice (procès en cours actuellement contre le plan d'exposition au bruit).

### Composition du bureau 2009/2010

**Evelyne Lavezzari , présidente**

**Michel Transy, vice président-porte parole**

**Patrick Armanet, secrétaire**

**Annie Ouillon, secrétaire adjointe**

**Thierry Truchet, trésorier**

**Claudine Fleury, trésorière adjointe**

**Catherine Rembowski, chargée de mission juridique**

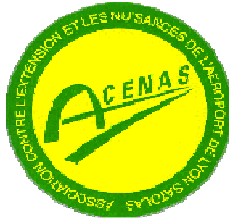
**Sylvie Ginet, chargée de mission**

**Bernard Lacarelle, responsable antenne de St Laurent**

**Pierre Cassang, responsable antenne de Grenay**

**Maryse Champion, responsable antenne de Genas**

**Patrick Farault, responsable antenne de Valencin**



Retrouvez-nous sur  
internet :

[http://assoc.pagespro-  
orange.fr/acenas/](http://assoc.pagespro-orange.fr/acenas/)

Messagerie :  
[acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)



**Pour vous défendre, nous avons besoin de votre adhésion .**



**BULLETIN D'ADHESION 2010 A RETOURNER A :  
ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX—38540 HEYRIEUX**

Nom : ..... Prénom:.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email (pour recevoir nos infos) : .....

### MONTANT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNEE 2010

- — x  5 euros ou — x  10 euros (membre bienfaiteur)

- **Je suis prêt à distribuer le bulletin d'informations Acenas**  oui  non

EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN AUX ACTION DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :

10 euros  20 euros  50 euros  autre : .....

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts.

DATE : .../.../ 2010

SIGNATURE:

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. EDIT T1/2010

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 15 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : T.Truchet—Comité de rédaction : S.Ginet—C.Rembowski—E.Lavezzari

Copyright Acenas 2010

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE